

REÇU LE

17 OCT. 2012

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ Syndicat Mixte Nord Dauphiné
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 12/38

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION AVEC L'ORGANISME
OCAD3E**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 20 septembre 2012 s'est réuni en session ordinaire à Pusignan, le 03 octobre de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires Votants : 63

PRESENTS :

- ① - Communes en adhésion directe (2)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (17)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (13)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (13)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Nous avons mis en place la collecte sélective des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) au sein de notre syndicat, et nous avons signé en date du 26.03.2007 une convention avec OCAD 3 E, organisme coordonnateur du dispositif, chargé en outre du reversement des aides en ce domaine.

Cette convention a été conclue pour une période de 6 ans. Néanmoins, il est proposé par l'organisme de renouveler celle-ci au 1er janvier 2013, compte tenu d'une convention type en vigueur depuis 2010, et d'une simplification administrative de rattachement des états trimestriels.

Il est donc demandé d'autoriser le président à signer dès à présent, une convention avec OCAD 3 E, organisme coordonnateur, avec prise d'effet au 1er janvier 2013.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 08 octobre 2012

**Le Président
H. LEVY**

